

INFOS TRAVAUX

RUE DE LA LYS & RUE BATAILLE



Réfection de voirie en profondeur de la RD945

La réfection de la chaussée rue de la Lys sera effectuée par le Département du Pas-de-Calais. Pour le confort des habitants, un enrobé phonique qui absorbe le bruit sera posé.

 Rue de la Lys, **du stade Auguste Salmon jusqu'au Château de Bac-Saint-Maur**

 Du **15 juillet au 19 septembre 2024** (sous réserve des conditions climatiques et aléas de chantier)

 **Route barrée sauf véhicules d'urgence** (seuls les riverains pourront circuler dans cette zone et uniquement de 17h à 07h dans un sens de circulation mis en place lors du début du chantier).

Les services d'aide à domicile peuvent faire une demande de "laissez-passer" en mairie.



 Le chantier se découpera en 4 phases (les riverains recevront une information de la part du Département dans leur boîte à lettres environ une semaine avant le début des travaux).

- **Phase 1** de la **Maison du Billard à Sonolys** du 15 juillet au 5 août 2024
- **Phase 2** de **Sonolys au Château de Bac-Saint-Maur** et du **stade Salmon à la résidence Saint Arnoult** du 6 au 29 août 2024
- **Phase 3** de la **résidence Saint Arnoult à la Maison du Billard** du 30 août au 16 septembre 2024
- **Phase 4** du **Château de Bac-Saint-Maur au stade Salmon** à l'issue des trois premières phases, pendant 3 jours (pose d'un enrobé phonique qui absorbe le bruit, sur l'ensemble du chantier)

 Déviation des poids lourds en transit par l'A25

 **Déviations des véhicules légers** par la rue Biache

 **En phases 1 et 3**, les lignes de bus Arc-en-Ciel emprunteront la rue de la Lys et seront déviés rue de Bac-Saint-Maur pour rejoindre le rond-point "Ramery" d'Erquinghem-Lys (**suppression des arrêts de bus après celui du stade Salmon**, jusqu'à Erquinghem-Lys).

En phases 2 et 4, les bus seront déviés rue de l'Eglise où un arrêt provisoire sera installé. Ils regagneront directement le rond-point "Ramery" : il n'y aura donc qu'**un seul arrêt de bus** sur la commune de Saily-sur-la-Lys (**rue de l'Eglise**).

 La collecte des déchets sur toute la commune aura lieu à partir de 5h30, nous vous remercions donc de **sortir vos bacs la veille au soir**.

 **Les commerces resteront accessibles pendant toute la durée des travaux**

Travaux d'assainissement de la zone d'activités du Moulin Madame

Dans le cadre du projet d'aménagement économique porté par la Communauté de Communes Flandre Lys, Noréade procédera aux travaux d'assainissement dans la zone d'activités du Moulin Madame. Afin de limiter la gêne aux usagers de la RD 945 et d'intervenir durant la même période que le Département du Pas-de-Calais, les travaux débuteront cet été.



 Rue de la Lys, **de la rue Jean Monnet à la zone d'activités du Moulin Madame**

 Du **15 au 26 juillet 2024** et du **20 au 28 août 2024**

 **Circulation alternée**

La desserte d'assainissement collectif des logements concernés par les travaux ne sera pas réalisée à cette occasion. Toutefois, dans le cadre de l'opération d'aménagement de la ZA effectué en partenariat avec la CCFL, la station de relèvement des eaux usées a été dimensionnée dans l'objectif de raccorder ultérieurement la pollution des logements situés entre la rue des Chauds Fourneaux et la rue de Bruges, afin de les diriger vers la station d'épuration intercommunale d'Estaires, La Gorgue, Laventie et Saily (partie Ouest).

Réfection de voirie rue Bataille

La gestion de la chaussée rue Bataille est maintenant de la compétence de la Communauté de communes Flandre Lys, qui engage des travaux de réfection, pour le confort des riverains et des usagers de la route.

 Rue Bataille, **du rond-point du Rossignol à la rue Ervins**

 Du **15 au 19 juillet 2024**

 **Route barrée sauf véhicules d'urgence**

 Les riverains pourront circuler le matin avant 7h30 et le soir après 17h30.

 La collecte des déchets aura lieu à partir de 5h30, nous vous remercions donc de **sortir vos bacs la veille au soir**.

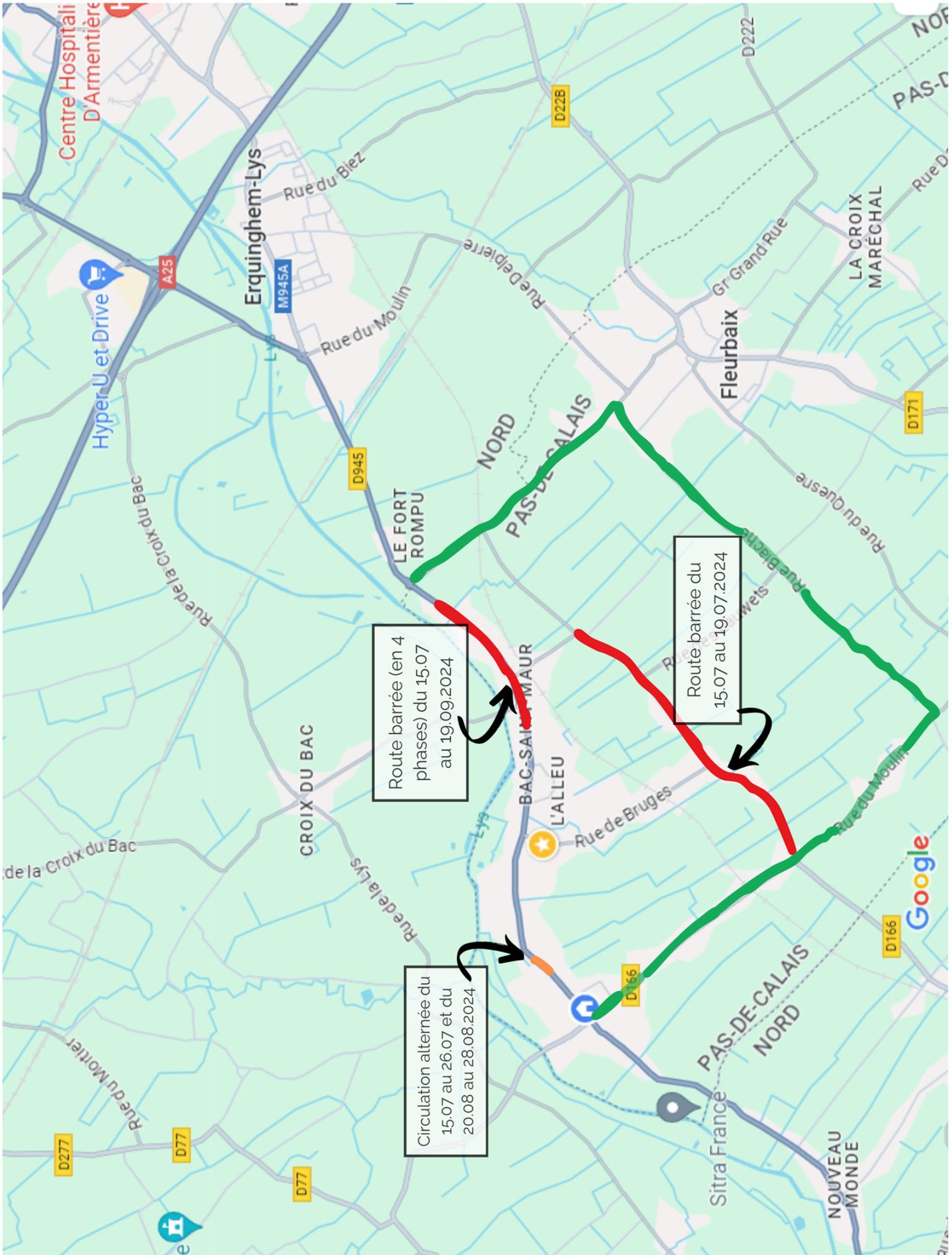
Les services de la mairie se tiennent à votre disposition pour toutes questions.

Vous trouverez ci-après un premier plan où vous retrouverez les zones de travaux et les déviations des véhicules légers et deux autres plans concernant les déviations des bus Arc-en-Ciel.

En ce qui concerne les transports scolaires pour les écoles de Saily-sur-la-Lys à la rentrée du mois de septembre, nous reviendrons vers vous dès que nous aurons obtenu les informations.

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE SAILLY-SUR-LA-LYS !

Rendez-vous sur le site Internet de la commune : www.sailly.info/newsletter

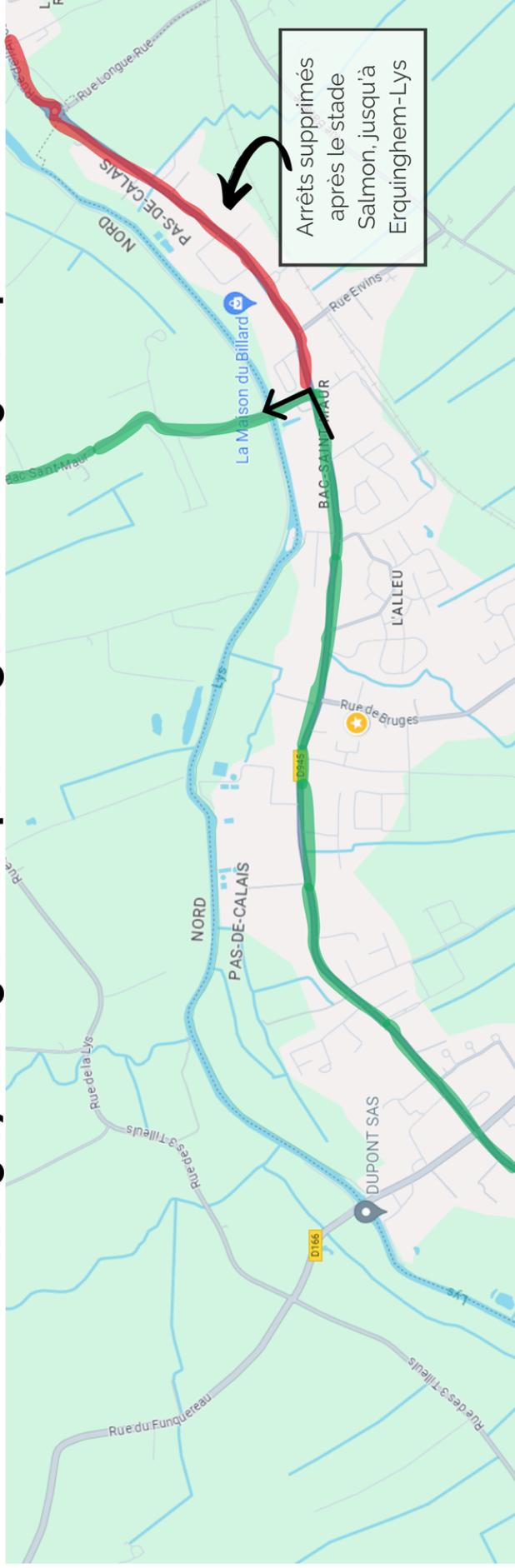


Route barrée (en 4 phases) du 15.07 au 19.09.2024

Route barrée du 15.07 au 19.07.2024

Circulation alternée du 15.07 au 26.07 et du 20.08 au 28.08.2024

Déviation des bus Arc-en-Ciel pendant les phases 1 et 3 du 15.07 au 05.08.2024 et du 30.08 au 16.09.2024



Déviation des bus Arc-en-Ciel pendant les phases 2 et 4 du 06.08 au 29.08.2024 et du 17.09 au 19.09.2024

